AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-10-78031293

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

20

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL : 60,00 F

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont-Ferrand Cedex
Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

*Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes
du Service de la Protection
des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex*
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

BULLETIN N° 111 du 16 OCTOBRE 1978.-

DIRECTEUR-GÉRANT P. JOURNET

C O L Z A

GROSSE ALTISE.-

Il est rappelé que le colza est sensible aux attaques d'altises adultes de la levée jusqu'au stade deux feuilles vraies.

Il est nécessaire de surveiller les cultures en particulier dans les parcelles les plus précoces : les dégâts peuvent être d'autant plus importants que la levée est très irrégulière.

A signaler que les premières altises sont observées depuis peu dans le département de l'Allier.

Un traitement est conseillé si l'on dénombre 2 à 3 insectes au m2, ou si l'on observe les tous premiers dégâts (morsures récentes).

En cas d'intervention, l'un des produits suivants peut être utilisé : endosulfan, méthidathion, malathion, lindane, parathion, phosalone, toxaphène ou polychlorocamphanes.

C E R E A L E S

JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE SUR CEREALES D'HIVER.-

Ce texte, qui présente les préconisations en matière de lutte contre la jaunisse nanisante de l'orge pour l'automne 1978, a été rédigé conjointement par l'Institut National de la Recherche Agronomique, le Service de la Protection des Végétaux, l'Institut Technique des Céréales et des Fourrages et l'Association de Coordination Technique Agricole.

Les orges, les blés, les avoines peuvent être attaqués par différents virus dont le plus important est celui de la "Jaunisse Nanisante de l'Orge".

Les dégâts provoqués par cette maladie sont caractérisés à la fois par leur sévérité (certaines parcelles atteintes ont été retournées) et leur grande irrégularité selon les années et les régions (on se souvient des attaques des automnes 1975 et 1977, en Poitou-Charentes et dans certains secteurs du Bassin Parisien).

Mode de Transmission

Cette maladie est transmise par les principales espèces de pucerons des céréales parmi lesquelles Rhopalosiphum padi est le principal vecteur lors des contaminations d'automne. Les ailés proviennent de plantes qui peuvent être des réservoirs de virus (maïs, repousses de céréales) situés à plusieurs kilomètres.

P./501
./..

Symptômes - Dégâts

Les symptômes sont caractérisés par un jaunissement sur orges, des rougissements ou jaunissement sur blés, un rougissement très intense sur avoines. Ce changement de coloration débute par le sommet des feuilles âgées et gagne progressivement toute la plante.

A l'époque de la montaison, on observe un nanisme plus ou moins important sur les trois céréales, ce qui donne aux parcelles atteintes un aspect moutonné.

La gravité de la maladie est fonction de nombreux facteurs : importance des populations de pucerons vecteurs, conditions climatiques qui agissent à la fois sur l'activité de ces pucerons et sur les possibilités de récupération de la culture.

Les dégâts peuvent aller d'une épiaison réduite ou nulle jusqu'à la mort de la plante.

Lutte

Il n'existe pas de méthode de lutte directe contre le virus de la jaunisse. On cherchera donc à éviter l'inoculation des jeunes céréales, soit par des techniques culturales, soit, à défaut, par des moyens chimiques visant la destruction des pucerons vecteurs.

Toutes les variétés de céréales actuellement cultivées sont sensibles à cette maladie.

Techniques culturales

. Eliminer les repousses des céréales qui sont un des réservoirs de virus et de pucerons.

. Eviter les semis trop précoces. Cette mesure est suffisante dans la plupart des cas, les levées se produisent alors à une période plus fraîche, défavorable aux vols de pucerons. Toutefois, en cas d'automne particulièrement doux, les semis normaux d'orge, d'avoine et même de blé pourraient être atteints.

Moyens chimiques

Les plantes jeunes sont les plus sensibles : à l'automne, il faudra donc surveiller de manière régulière les cultures dès leur levée, et la présence, à cette époque, de nombreux pucerons sur maïs, ainsi que la douceur du climat, devront inciter les agriculteurs à être particulièrement attentifs.

Les seuils d'intervention peuvent varier selon les régions et les années. En général, la maladie ne peut être transmise que si les pucerons ont été actifs quelques jours sur la jeune culture. Ce fait a été constaté surtout dans la moitié nord de la France. Dans ces conditions, on estime que le seuil d'intervention est de 2 plantes sur 3 porteuses d'au moins 1 puceron (comptages réalisés sur 50 plantes observées au hasard).

Toutefois, dans certains cas, en particulier en Poitou-Charentes, des arrivées massives d'ailés peuvent avoir des conséquences graves pour la culture. Le risque est élevé lorsque 1 plante sur 2 porte un ailé.

Certains produits aphicides ont donné des résultats irréguliers à l'automne 1977 du fait des températures relativement basses à cette époque et de leur persistance d'action limitée (diméthoate, pirimicarbe phosalone, endosulfan).

Le bromophos (375 g/ha m.a.) ainsi que certains produits d'une nouvelle famille, les pyréthrinoïdes ont donné des résultats intéressants en 1977 - 78 en raison de leur bonne persistance d'action ; toutefois, celle-ci a pu être mise en défaut dans le cas d'intervention trop précoce et de vols prolongés de pucerons. En ce qui concerne les pyréthrinoïdes, leur grande polyvalence d'action fait craindre cependant un effet nocif sur la faune utile.

Des phénomènes d'incomptatibilité entre certains herbicides et certains insecticides (chlortoluron et diméthoate par exemple) ont été observés. En conséquence il faut proscrire les mélanges et éviter les applications trop rapprochées de ces 2 types de produits (se renseigner auprès des firmes).

Clermont-Ferrand, le 16 Octobre 1978.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire,

A. LECLERC.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.

P502